

Compte-rendu du Comité de programmation LEADER du GAL de Puisaye-Forterre Lundi 23 janvier 2012

Le Comité de programmation LEADER du Gal de Puisaye-Forterre s'est réuni le lundi 23 janvier 2012 à 17 heures 30 à la mairie de Saint-Fargeau, sous la présidence de Jean-Charles LORIOUX.

Présents :

Yves BETRON, Daniel BEULIN, Serge BREUILLE, Pascal BROSSIER, Patrick CHARDEAU, Gérard CHEREAU, Hélène DELORME, Jean-Claude DENOS, Jérôme ERLEM, Michel KOTOVTCHIKHINE, Jean-Bernard LETERTRE, Jean-Charles LORIOUX, Fabrice MAIGROT, Madeleine MARECHAL, Christian PRISOT, Philippe RICBOURG, Philippe ROLLET, Pierre SAJET.

Personnes excusées :

Jacques BALOUP (pouvoir à Jean-Claude DENOS), Catherine CORDIER (pouvoir à Jean-Charles LORIOUX), Jean-Luc DELMOTTE (pouvoir à Daniel BEULIN), Odile DOREAU (pouvoir à Philippe ROLLET), Alain DROUHIN (pouvoir à Jean-Charles LORIOUX), Vincent DUFOUR (pouvoir à Madeleine MARECHAL), Michel GARRAUD (pouvoir à Jérôme ERLEM), Philippe GERBAULT, Jacques GILET, Bernadette HERMIER (pouvoir à Gérard CHEREAU), Gérard LEGRAND (pouvoir à Christian PRISOT), Pascale de MAURAIGE (pouvoir à Yves BETRON), Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Personnel technique :

Béatrice MINOIS (directrice du GAL de Puisaye-Forterre), Cécilia LAURENT (gestionnaire Leader), Isabelle MASURE (animatrice Leader).

Ordre du jour :

- Examen des dossiers Leader
- Proposition de modification du taux maximum d'aides publiques
- Point sur le projet de coopération « Jeunesse et développement rural »
- Point sur la maquette financière
- Proposition de révision de la stratégie LEADER et de la maquette financière

Quorum :

Jean-Charles LORIOUX, président du GAL, procède à la lecture de la liste des excusés et des pouvoirs.

La majorité des membres en exercice présents ou représentés étant atteinte (28 présents ou représentés), le comité de programmation peut délibérer valablement.

1. Examen des dossiers Leader

- **Projet n°41311G205000007. Création d'un parcours de loisirs**

Porteur de projet : **Communauté de communes de Saint-Sauveur**. Présentation du projet par Isabelle MASURE, animatrice LEADER.

Description et contenu de l'opération :

La commune de Sougères a mis à disposition de la communauté de communes de Saint-Sauveur un terrain boisé adapté à la création d'un parcours sportif. Ce projet de création d'un parcours sportif présente un intérêt pédagogique pour les enfants et les adolescents que ce soit par le biais des écoles du territoire, des collèges, des centres de loisirs et même dans le cadre familial. Des cours de sport pourraient notamment être dispensés sur ce site ce qui permettrait une diversification des activités. A cette fin, une communication concernant la mise en place de ces structures sportives sur la commune de Thury sera mise en œuvre auprès des établissements et associations concernés.

Ce projet concerne l'acquisition de fournitures pour la création d'équipements de loisirs et de pleine nature, fournitures qui serviront à des activités gratuites pour tous.

Justification du projet dans la stratégie Leader :

Diversifier l'offre de sports et de loisirs à destination du jeune public

Mutualiser et optimiser l'utilisation des équipements

Proposer des activités de manière homogène sur le territoire

Cette action est éligible au titre de la fiche dispositif **2-1 du programme Leader « Améliorer la qualité de l'accueil des jeunes par des services et infrastructures d'accueil de qualité répartis de façon homogène »**

Plan de financement en HT :

Principaux postes de dépenses	Montants HT
Fourniture d'un parcours de loisirs	20 858,90 €
Aire de pique-nique et poubelles	787,95 €
TOTAL	21 646,85 €

Financeurs	Montants	Pourcentages
Europe (FEADER)	9 524,61 €	44%
Fonds propres (dont 7792,87 € appelant du FEADER)	12 122,24 €	56%
Recettes prévisionnelles	0,00 €	0%
Coût total du projet	21 646,85 €	100 %

⇒ **Après délibération, le dossier est validé par 27 voix pour et une abstention.**

- **Projet n°41311G205000017. Festival tous les goûts sont dans la nature.**

Porteur de projet : Association Groupe du village. Présentation du projet par Isabelle MASURE, animatrice LEADER.

Description et contenu de l'opération :

« Tous les goûts sont dans la nature » est un festival créé il y a trois ans. Cette manifestation se déroule chaque année au mois de juillet. Le but est de mettre en scène les plus jeunes musiciens du territoire avec une programmation éclectique afin que tous les habitants du territoire y retrouvent leurs goûts musicaux : du classique au pop-rock en passant par le jazz.

Ce festival est venu compléter un stage d'harmonie mis en place par un jeune musicien du territoire qui débuta le premier à l'âge de 16 ans. Devant le succès de ce stage tant par le nombre de participants que par la qualité des concerts donnés à l'issue de la semaine de travail, l'idée est venue d'étoffer ce projet afin d'animer le territoire à plus grande échelle et sur une plus longue période. La première édition a vu le jour sous le parrainage d'Hubert Reeves, conteur dans le spectacle d'ouverture, Pierre et Le Loup, l'année suivante a été marquée par la mise en scène de la comédie musicale : STARMANIA.

Cette année encore, l'équipe a décidé à nouveau de frapper fort en proposant la création d'une comédie musicale par des chanteurs et musiciens de 15 à 25 ans originaires du territoire du Pays de Puisaye-Forterre. Trois autres concerts sont prévus.

Justification du projet dans la stratégie Leader :

Donner aux jeunes la possibilité d'expérimenter de nouvelles actions et d'être identifiés comme acteurs de leur Pays

Améliorer l'attractivité du territoire aux yeux du jeune public

Susciter l'envie d'agir

Soutenir les associations locales pour l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles actions en direction des jeunes

Pérenniser un temps fort culturel

Cette action est éligible au titre de la fiche dispositif 3-2 du programme Leader « Diversifier l'offre et rendre les jeunes initiateurs d'une dynamique locale par l'émergence de nouvelles offres et perspectives »

Plan de financement en TTC :

Principaux postes de dépenses	Montants TTC
Cachets des artistes	1181,66 €
Frais de déplacement et de réception	600,00 €
Fournitures administratives	50,00 €
Buvette	97,00 €
Communication	536,89 €
Assurance	106,81 €
Internet	195,89 €
Sacem	500,00 €
Partitions	151,80 €
Location de salles	150,00 €
Fournitures pour décors et costumes	100,00 €
Location de matériel technique	362,67 €
Frais de restauration	800,00 €
TOTAL	4 832,72 €

Financiers	Montants	Pourcentages
Europe (FEADER)	1 527,77 €	32%
Conseil général de l'Yonne	1 000,00 €	21%
Commune de Villiers-Saint-Benoît	250,00 €	5%
Fonds propres	94,95 €	2%
Recettes prévisionnelles	1 960,00 €	40%
Coût total du projet	4 832,72 €	100 %

⇒ Après délibération, le dossier est validé par 27 voix pour et une voix contre.

- **Projet n°41311G205000020. Stage cirque et gravure.**

Porteur de projet: **Aux quatre vents de l'art**. Présentation du projet par Isabelle MASURE, animatrice LEADER.

Description et contenu de l'opération :

L'association Aux quatre vents de l'art propose depuis plusieurs années un stage de cirque et gravure pendant deux semaines à la fin du mois de juillet au centre d'art graphique de la Métairie Bruyère à Parly.

Ce stage est ouvert aux 7-14 ans et accueille également gratuitement des enfants non-voyants et déficients visuels. Les enfants peuvent participer au choix aux ateliers cirque, gravure et écriture ou bien à tous les ateliers proposés dans le cadre de cette animation.

L'atelier de gravure est un point central du stage. Les enfants, encadrés par les professionnels du centre, des étudiants en art et des plasticiens bénévoles, abordent tous les aspects de l'élaboration d'une œuvre gravée. Concernant l'activité cirque, une troupe professionnelle communique pendant les deux semaines de stage à une centaine d'enfants sa passion pour l'art du cirque, de la mise en scène et du spectacle. Ce stage se termine par un grand gala, sous un chapiteau d'une capacité de 800 places, au cours duquel les apprentis artistes dévoilent au public les numéros appris.

Au-delà des réalisations de ce stage (édition de documents, présentation d'un spectacle de cirque), l'un des objectifs principaux du projet est d'intégrer les enfants déficients visuels au sein de groupes d'enfants non handicapés, faire découvrir à chacun que la différence est un atout et que la cohabitation est riche en enseignements.

Justification du projet dans la stratégie Leader :

Diversifier l'offre de loisirs
Favoriser les projets ambitieux et innovants
Sensibilisation à l'art et à la culture
Intégration d'un public handicapé

Cette action est éligible au titre de la fiche dispositif 3-1 du programme Leader «**Diversifier l'offre et rendre les jeunes initiateurs d'une dynamique par l'émergence de nouvelles offres et perspectives**»

Plan de financement en TTC :

Principaux postes de dépenses	Montants TTC
Fournitures pour les ateliers	1669,76 €
Location des ateliers	512,04 €
Restauration	383,92 €
Chapiteau et cours de cirque	16 880,00 €
Encadrement des œuvres réalisées par les enfants	600,03 €
Communication	1075,53 €
Frais de gala	689,49 €
Sacem	95,68 €
Frais salariaux (Sébastien Desplats, animateur de l'association)	2115,31 €
TOTAL	24 021,75€

Financeurs	Montants	Pourcentages
Europe (FEADER)	6 335,39 €	26,5 %
Conseil régional de Bourgogne	3 433,50 €	14,5%
Conseil général de l'Yonne	750,00 €	3%
Communauté de communes du Toucycois	1 000,00 €	4,5%
Fonds propres	587,86 €	2,5%
Sponsors	4 470,00 €	18 %
Recettes prévisionnelles	7 445,00 €	31%
Coût total du projet	24 021,75€	100 %

⇒ Après délibération, le dossier est validé par 27 voix pour et une voix contre.

• **Projet n°41311G205000021. Organisation d'ateliers musicaux sur le territoire de Puisaye.**

Porteur de projet : Ecole de musique, de danse et de théâtre de Puisaye. Présentation du projet par Isabelle MASURE, animatrice LEADER.

Description et contenu de l'opération :

L'école de musique, de danse et de théâtre de Puisaye a mis en place des ateliers musicaux sur le territoire de Puisaye à destination des enfants et adolescents, de 8 à 12 ans. Ces ateliers visent à initier ces jeunes à la musique et leur permettre de découvrir plusieurs instruments. Une heure par semaine, hors vacances scolaires, un professeur de l'école de musique intervient après la classe.

Ce projet a pour objectifs de :

- Proposer aux enfants et adolescents une activité culturelle de proximité, une possibilité de s'initier à la musique, à des instruments spécifiques qui ne sont pas présentés dans le cadre scolaire.
- Faire connaître l'école de musique et augmenter le nombre d'inscrits après deux ans de pratique au sein de ces ateliers.
- Renforcer les liens avec les harmonies amateurs locales en proposant ces ateliers en fonction des pénuries instrumentales (ex : l'Harmonie de Saint-Sauveur a très peu de cuivres dans sa formation c'est pourquoi l'atelier cuivres sera créé sur ce canton).

Les lieux d'enseignement et instruments proposés seront les suivants :

Charny : atelier cuivres, 2 heures par semaine

Saint-Sauveur : atelier cuivres, 1 heure par semaine

Saint-Amand : atelier bois, 1 h par semaine

Champignelles : atelier bois, 1 heure par semaine

L'école de musique, de danse et de théâtre de Puisaye espère réunir au sein de ces ateliers une trentaine d'élèves. L'accès à ces ateliers est gratuit.

Justification du projet dans la stratégie Leader :

Diversifier l'offre artistique à destination des jeunes

Accroître l'attractivité du territoire

Favoriser les échanges entre les associations du territoire

Favoriser l'intégration des jeunes au sein des associations locales

Cette action est éligible au titre de la fiche dispositif **3-2 du programme Leader «Diversifier l'offre et rendre les jeunes initiateurs d'une dynamique locale par l'émergence de nouvelles offres et perspectives »**

Plan de financement en TTC :

Principaux postes de dépenses	Montants TTC
Intervention des professeurs de musiques	5 155,00 €
Achat de saxinettes, micros, pupitres	3 086,00 €
Frais de déplacement des professeurs	1 834,00 €
TOTAL	10 075,00 €

Financeurs	Montants	Pourcentages
Europe (FEADER)	4 433,00 €	44%
Communauté de communes de Bléneau	3 627,00 €	36%
Fonds propres	2 015,00 €	20%
Recettes prévisionnelles	0,00 €	0%
Coût total du projet	10 075,00 €	100 %

⇒ Après délibération, le dossier est validé par 26 voix pour et deux voix contre.

- **Projet n°41311G205000022. Acquisition de matériel sportif.**

Porteur de projet : Association de gestion de la base départementale de plein air du Bourdon de Saint-Fargeau. Présentation du projet par Isabelle MASURE, animatrice LEADER.

Description et contenu de l'opération :

La base de loisirs Daniel Bailly, située près du lac du Bourdon à Saint-Fargeau, a pour objectif la découverte des activités de pleine nature liées ou non à l'eau. De mars à novembre, la base accueille les structures de loisirs, associations, comités sportifs pour des stages de découvertes multi-activités avec ou sans hébergement. Voile, planche à voile, canoë-kayak, tir à l'arc, VTT, randonnée pédestre sont les activités proposées et encadrées par des professionnels. La base de loisirs est gérée par une association. Pour poursuivre et développer ses activités notamment en direction des enfants et des jeunes, l'association souhaite faire l'acquisition de matériel sportif spécifique.

Justification du projet dans la stratégie Leader :

Permettre le maintien et le développement des associations locales
 Diversifier l'offre sportive
 Véhiculer une image dynamique du territoire

Cette action est éligible au titre de la fiche dispositif 2-2 du programme Leader «Améliorer la qualité des services à destination des jeunes par une offre, des équipements et des prestations optimisés »

Plan de financement en TTC :

Principaux postes de dépenses	Montants TTC
Gilets de sauvetage	552,00€
Kayaks et canoës	5 865,81€
VTT et casques	2 211,10 €
Arcs	654,80 €
TOTAL	9 283,71 €

Financeurs	Montants	Pourcentages
Europe (FEADER)	4 076,96 €	44%
Conseil général de l'Yonne	3 350,00 €	36%
Fonds propres	1 856,75 €	20%
Recettes prévisionnelles	0,00 €	0%
Coût total du projet	9 283,71 €	100%

⇒ **Après délibération, le dossier est validé à l'unanimité.**

• **Projet n°41311G205000023. Taingy dans la rue 2011.**

Porteur de projet: **Les Amis du patrimoine de Taingy**. Présentation du projet par Isabelle MASURE, animatrice LEADER.

Description et contenu de l'opération :

L'association les Amis du patrimoine a organisé les 27 et 28 mai 2011 Taingy dans la rue, festival de théâtre et de musique de rue. Cette manifestation culturelle associe les enfants et les jeunes du territoire. Chaque année, des centres de loisirs et écoles y participent plus nombreux et réalisent des marionnettes géantes qui déambulent dans les rues de Taingy durant la manifestation. Des jeunes du territoire s'investissent également dans cette action pour la décoration du village.

Le but de cette manifestation est de fédérer un nombre important de jeunes sur un projet qui demande un travail sur l'année et se concrétise lors de la manifestation.

Taingy dans la rue, qui vivait cette année sa sixième édition, prend de l'ampleur. Cette manifestation importante sur le territoire de Forterre, intègre également une partie de la Puisaye.

Justification du projet dans la stratégie Leader :

- Associer le jeune public à une action culturelle
- Fédérer un nombre important de jeunes
- Leur donner la possibilité d'être identifiés comme acteurs de leur Pays
- Créer une dynamique forte autour des jeunes et du patrimoine
- Améliorer l'attractivité du territoire aux yeux des jeunes

Cette action est éligible au titre de la fiche dispositif 3-3 du programme Leader « Diversifier l'offre et rendre les jeunes initiateurs d'une dynamique locale par l'appropriation du patrimoine et de l'identité locale »

Plan de financement en TTC :

Principaux postes de dépenses	Montants TTC
Prestations des artistes	19 002,91 €
Dépenses alimentation	5 323,90 €
Publicité communication	738,24 €
Frais de téléphone et affranchissement	100,00 €
Location de scène	249,22 €
Fournitures	865,00 €
Assurances	196,00 €
Sacem	1 403,46 €
TOTAL	27 878,73 €

Financeurs	Montants	Pourcentages
Europe (FEADER)	6 877,24€	25%
CAF de l'Yonne	11 151,49 €	40%
Conseil général de l'Yonne	1500,00 €	5%
Etat DDCSPP	2000,00 €	7%
Communauté de communes de Forterre	750,00 €	3%
Recettes prévisionnelles	5 600,00 €	20%
Coût total du projet	27 878,73 €	100%

⇒ **Après délibération, le dossier est validé par 26 voix pour, une voix contre et une abstention.**

- **Projet n°41312G205000001. Recrutement d'une équipe d'animation pérenne pour le centre de loisirs multi-sites les Pirates.**

Porteur de projet : Association les Pirates. Présentation du projet par Isabelle MASURE, animatrice LEADER.

Description et contenu de l'opération :

L'association « Les Pirates » sise à Bléneau gère deux accueils de loisirs sur les cantons de Bléneau et de Saint-Fargeau. Un accueil à Saint-Fargeau dans le bâtiment du Boisgelin, bâtiment qui a été réhabilité très récemment par des financements de la mairie et des communautés de communes. Cet accueil reçoit des enfants et des jeunes à partir de 4 ans le mercredi (entre 10 et 15 enfants) et pendant les vacances scolaires (entre 20 et 30 enfants). L'association gère également un accueil sur la commune de Champignelles uniquement pendant les vacances scolaires (entre 15 et 25 enfants). Pour gérer ces accueils, l'association a fait le choix d'embaucher un directeur BPJEPS à 29 h/semaine et un directeur en formation BAFD/BPJEPS à 25h/semaine. Ils sont en direction pendant les vacances scolaires sur chaque site et s'occupent de l'animation lors des mercredis à Saint-Fargeau. Ce choix résulte d'une réflexion de continuité de service afin d'assurer pour chaque période la présence d'une équipe d'encadrement et donc une assurance d'ouverture de site. De plus, ayant embauché un directeur avec une expérience significative, les responsables de l'association souhaitent que les accueils s'engagent dans des projets à moyens termes de qualité. Par exemple l'association va s'équiper en matériel vidéo pour que les équipes puissent réaliser des courts-métrages pendant des périodes de vacances. Les Pirates participeront aussi au festival de courts-métrages en Puisaye-Forterre et à l'opération « Du champ à l'assiette » initiée par la DRIAAF Ile-de-France.

L'association est aidée par la communauté de communes de Bléneau et de Saint-Fargeau par des subventions ainsi que par la mise à disposition de bureau au siège de la communauté de commune de Bléneau.

L'association est gérée par un CA dont les membres sont en grande partie des parents d'enfants fréquentant les accueils.

Justification du projet dans la stratégie Leader :

Professionnalisation du personnel d'encadrement des jeunes

Pérennisation des activités

Optimisation de l'organisation des activités à destination des jeunes et des enfants

Cette action est éligible au titre de la fiche dispositif **2-3 du programme Leader «Améliorer la qualité de l'offre par une animation pérenne »**

Plan de financement en TTC :

Principaux postes de dépenses	Montants TTC
Frais salariaux directeur (octobre 2011/octobre 2012)	28 238,76 €
Frais salariaux responsable de site (octobre 2011/octobre 2012)	19 627,80 €
TOTAL	47 866,56 €

Financeurs	Montants	Pourcentages
Europe (FEADER)	15 033,33 €	31,41%
Communauté de communes du canton de Bléneau	12 300,00€	25,70%
Fonds propres	20 533,23 €	42,90%
Recettes prévisionnelles	0,00 €	0%
Coût total du projet	47 866,56€	100%

⇒ **Après délibération, le dossier est validé par 27 voix pour et une voix contre.**

- **Projet n°41312G20500002. Noël musical en Puisaye.**

Porteur de projet : **Ecole de musique, de danse et de théâtre de Puisaye.** Présentation du projet par Isabelle MASURE, animatrice LEADER.

Description et contenu de l'opération :

Durant l'hiver, le territoire du Pays de Puisaye-Forterre se voit déserté par les nombreux festivals concentrés sur la période estivale. Afin de proposer une animation homogène sur le territoire en cette période de fin d'année, l'école de musique, de danse et de théâtre de Puisaye organise pour la première fois son Noël musical en Puisaye. Six concerts (un par canton) sont prévus du 10 au 17 décembre 2011 dans les communes de Bléneau, Levis, Perreux, Mézilles, Arquian, Toucy.

Tous les styles musicaux seront représentés allant du classique avec l'orchestre à cordes jusqu'aux musiques actuelles avec l'atelier rock.

La particularité de cet événement est que l'école de musique profite de cette occasion pour tisser sur le territoire des liens avec les différents groupes de pratique amateur en les invitant à jouer aux différents concerts. L'objectif visé est de créer une dynamique culturelle sur ce territoire rural, une synergie entre les différents acteurs culturels majeurs afin d'assurer une dynamique régulière sur le Pays en toute saison.

Cette opération permet à l'école de musique de renforcer les échanges avec les harmonies du territoire. La grande majorité des musiciens qui se produiront à l'occasion de ce Noël musical sont des jeunes de moins de 20 ans. Ces concerts sont gratuits.

Justification du projet dans la stratégie Leader :

Donner aux jeunes la possibilité d'expérimenter de nouvelles actions et d'être identifiés comme acteurs de leur Pays

Favoriser l'organisation de nouvelles manifestations culturelles

Renforcer les échanges entre associations du territoire

Animer le territoire

Cette action est éligible au titre de la fiche dispositif 3-2 du programme Leader «**Diversifier l'offre et rendre les jeunes initiateurs d'une dynamique locale par l'émergence de nouvelles offres et perspectives**»

Plan de financement en TTC :

Principaux postes de dépenses	Montants TTC
Intervention des professeurs de musique (répétitions et concerts)	890,40 €
Frais de location de l'église de Toucy	100,00 €
Frais de déplacement	393,60 €
Communication	389,06 €
Chevalet pour affichage	1 040,52 €
TOTAL	2 813,58 €

Financeurs	Montants	Pourcentages
Europe (FEADER)	1222,22 €	43%
Communauté de communes de Bléneau (sur la subvention de fonctionnement)	1 000,00€	36%
Fonds propres	591,36 €	21%
Recettes prévisionnelles	0,00 €	0%
Coût total du projet	2 813,58 €	100%

⇒ Après délibération, le dossier est validé à l'unanimité.

• **Projet n°43112G205000001. Animation et Gestion du programme Leader 2012.**

Porteur de projet : **Conseil de développement de Puisaye-Forterre**. Présentation du projet par Isabelle MASURE, animatrice LEADER.

Description et contenu de l'opération :

Mise en œuvre par le Conseil de développement du Pays de Puisaye-Forterre du programme Leader pour l'année 2012 tant au niveau de l'animation que de la gestion.

Animation du programme par :

- le soutien à l'émergence de projets dans les domaines du sport, des loisirs, de la culture, de l'économie et de la formation
- l'appui aux porteurs de projets associatifs, publics, parapublics...
- la préparation et suivi des comités de programmation
- le co-pilotage de la démarche de structuration et d'organisation des sports et des loisirs pour les jeunes.

Gestion du programme par :

- la gestion administrative et financière du programme
- l'appui technique aux porteurs de projets
- l'élaboration des courriers et diffusion des documents administratifs
- l'appui à la préparation et au suivi des comités de programmation
- la saisie, la gestion et le suivi des dossiers Leader dans le logiciel Osiris...

Justification du projet dans la stratégie Leader :

Réalisation du programme Leader

L'animation et la gestion du programme Leader font partie intégrante de la stratégie

Cette action est éligible au titre des fiches dispositifs **6-2 et 6-3 du programme Leader «Animation et gestion du programme Leader »**

Plan de financement en HT :

Principaux postes de dépenses	Montants HT
Site internet, fournitures, frais postaux	595,11 €
Frais de déplacement	2648,00 €
Frais salariaux animation	31 499,50 €
Frais salariaux gestion	33 088,13 €
TOTAL	67 830,74€

Financeurs	Montants	Pourcentages
Europe (FEADER)	24 813,41€	36,58%
Conseil régional de Bourgogne (emploi tremplin)	18 211,12 €	26,85%
Conseil général de l'Yonne (emploi tremplin)	900,00 €	1,33%
Fonds propres	23 906,21€	35,24%
Recettes prévisionnelles	0,00 €	0%
Coût total du projet	67 830,74€	100%

⇒ **Après délibération, le dossier est validé à l'unanimité.**

2. Proposition de modification du taux maximum d'aides publiques

La DRAAF propose au GAL de Puisaye-Forterre de modifier pour toutes les fiches (sauf mesure 312) du programme Leader, le taux maximum d'aides publiques en le passant de 80% (taux actuellement indiqué sur nos fiches) à 100 % avec toujours un autofinancement obligatoire de 20%. Ainsi, pour les collectivités et les organismes de droit public, les 20% d'autofinancement pourront appeler du Leader.

Le comité de programmation Leader valide la modification du taux maximum d'aides publiques.

3. Point sur le projet de coopération « Jeunesse et développement rural »

Le Pays de Puisaye-Forterre a répondu à une offre de coopération Leader émanant d'un territoire de Sardaigne, le Gal Sulcis. Ce projet intitulé « Jeunesse et développement rural » vise à renforcer le lien entre les jeunes et leur région d'origine, à encourager une approche positive de leur territoire et ainsi freiner l'exode rural. Cette opération de sensibilisation et d'appropriation du territoire par les jeunes s'appuie sur la vidéo.

Au total cinq territoires Leader prendraient part au projet : trois de Sardaigne, un de Finlande et le Pays de Puisaye-Forterre.

Fin septembre, la directrice du centre de loisirs de Prunoy, le vice-président de l'association Eva Films, la directrice du Pays de Puisaye-Forterre et l'animatrice Leader ont participé à un meeting en Sardaigne afin de rencontrer les territoires partenaires et de travailler sur le projet de coopération.

En novembre dernier, le Pays de Puisaye-Forterre a reçu des représentants des territoires de Sardaigne et de Finlande. Ce meeting a permis d'avancer sur les modalités du partenariat. A l'issue de cette rencontre, les responsables des différents territoires ont signé une lettre d'intention de coopération.

L'accord de coopération vient d'être envoyé par le Gal Sulcis, Gal chef de file, pour relecture et correction.

La signature de l'accord de coopération devrait intervenir prochainement.

Afin de financer le déplacement en Sardaigne et le meeting en Puisaye-Forterre, le GAL a déposé un dossier de l'idée au projet. Il s'agit d'un dispositif spécial visant à financer les dépenses de « prise de contact » avec des partenaires éventuels.

Le montant global de dépenses inhérentes à ces actions (en HT) s'élève à 5 279,17 € réparti comme suit :

Billets d'avion, train, location de voiture, hôtel, frais d'agence : 2757,39 €

Frais de restauration, assurance, taxi, billets RER : 350,00 €

Prestation d'un interprète : 400,00 €

Denrées alimentaires : 80,40 €

Frais de restauration : 1454,98 €

Boissons : 160,80 €

Souvenirs aux délégations : 75,60 €

Le plan de financement est le suivant :

2 375,63 € de l'Etat (Ministère de l'agriculture) soit 45% du montant HT

2 903,54 € de Leader soit 55% du montant HT

221,62 € de TVA restent à la charge du Conseil de développement de Puisaye-Forterre.

4. Point sur la maquette financière

Enveloppe LEADER : 1 603 468,00 €

	Programmation	Taux de consommation
Au 31 décembre 2011	301 445,82 €	18,80%
Au 23 janvier 2012 ¹	375 309,75 €	23,41%
En prévision ²	519 413,17 €	32,39%

ENVELOPPE LEADER RESTANTE : 1 084 054,83 € (67,61%)

¹ Sous réserve de la validation des dossiers à programmer ce jour.

² Dossiers en cours de montage :

- Création d'une salle multisports : 90 000,00 €
- Terrain multisports (Beauvoir) : 18 975,48 €
- Terrain multisports (Saint-Fargeau) : 12 634,80 €
- Kid camp 2011 : 6 622,00 €
- Lune Amitié 2011 : 15 000,00 €
- Fonds de livres pour la jeunesse : 871,14 €

Bilan de la maquette financière du programme LEADER 2007-2013 au 31 décembre 2011

Fiche Mesure	Fiche dispositif	Mesure du PDRH	Coût total	Maquette FEADER	Programmation	FEADER payé	FEADER restant après programmation	% programmé/maquette	% payé/programmé
1. Rajeunir et dynamiser l'image de la Puisaye-Forterre	1.1	321	246 100,00 €	108 284,00 €	5 483,92 €	2 387,33 €	102 800,08 €	5,06%	43,53%
	1.2		120 500,00 €	53 020,00 €	6 331,88 €	6 331,88 €	46 688,12 €	11,94%	100,00%
Total Fiche mesure n°1			366 600,00 €	161 304,00 €	11 815,80 €	8 719,21 €	149 488,20 €	7,33%	73,79%
2. Améliorer la qualité de l'accueil des jeunes	2.1	321	881 645,00 €	387 924,00 €	135 850,72 €		252 073,28 €	35,02%	0,00%
	2.2		180 000,00 €	79 200,00 €	38 049,90 €	27 909,54 €	41 150,10 €	48,04%	73,35%
	2.3		535 000,00 €	235 400,00 €	766,25 €		234 633,75 €	0,33%	0,00%
	2.4	331	260 000,00 €	114 400,00 €	0,00 €		114 400,00 €	0,00%	
Total Fiche mesure n°2			1 856 645,00 €	816 924,00 €	174 666,87 €	27 909,54 €	642 257,13 €	21,38%	15,98%
3. Diversifier l'offre et rendre les jeunes initiateurs d'une dynamique locale	3.1	321	190 000,00 €	83 600,00 €	12 133,02 €	5 878,86 €	71 466,98 €	14,51%	48,45%
	3.2		155 000,00 €	68 200,00 €	47 081,80 €	21 222,66 €	21 118,20 €	69,03%	45,08%
	3.3	323E	60 000,00 €	26 400,00 €	9 779,94 €	6 847,81 €	16 620,06 €	37,05%	70,02%
Total Fiche mesure n°3			405 000,00 €	178 200,00 €	68 994,76 €	33 949,33 €	109 205,24 €	38,72%	49,21%
4. Faciliter l'intégration professionnelle des jeunes	4.1	331	50 000,00 €	22 000,00 €	0,00 €		22 000,00 €	0,00%	
	4.2	312	26 000,00 €	11 440,00 €	0,00 €		11 440,00 €	0,00%	
Total Fiche mesure n°4			76 000,00 €	33 440,00 €	0,00 €	0,00 €	33 440,00 €	0,00%	
5. Créer une dynamique d'échanges et de découverte entre jeunes européens	5.1	421	56 500,00 €	24 860,00 €	0,00 €		24 860,00 €	0,00%	
	5.2		77 800,00 €	34 232,00 €	0,00 €		34 232,00 €	0,00%	
	5.3		55 700,00 €	24 508,00 €	0,00 €		24 508,00 €	0,00%	
Total Fiche mesure n°5			190 000,00 €	83 600,00 €	0,00 €	0,00 €	83 600,00 €	0,00%	
6. Animation et gestion du programme Leader	6.1	431	50 000,00 €	22 000,00 €	0,00 €		22 000,00 €	0,00%	
	6.2		400 000,00 €	176 000,00 €	45 968,39 €	21 395,71 €	130 031,61 €	14,92%	46,54%
	6.3		300 000,00 €	132 000,00 €			132 000,00 €		
Total Fiche mesure n°6			750 000,00 €	330 000,00 €	45 968,39 €	21 395,71 €	284 031,61 €	13,93%	46,54%
TOTAL GÉNÉRAL			3 644 245,00 €	1 603 468,00 €	301 445,82 €	91 973,79 €	1 302 022,18 €	18,80%	30,51%

	Coût total	Maquette FEADER	Programmation	FEADER payé	FEADER restant après programmation	% programmé/maquette	% payé/programmé
Sous-Total Mesure 321	2 308 245,00 €	1 015 628,00 €	245 697,49 €	63 730,27 €	769 930,51 €	24,19%	25,94%
Sous-Total Mesure 331	310 000,00 €	136 400,00 €	0,00 €	0,00 €	136 400,00 €	0,00%	
Sous-Total Mesure 323E	60 000,00 €	26 400,00 €	9 779,94 €	6 847,81 €	16 620,06 €	37,05%	70,02%
Sous-Total Mesure 312	26 000,00 €	11 440,00 €	0,00 €	0,00 €	11 440,00 €	0,00%	
Sous-Total Mesure 421	190 000,00 €	83 600,00 €	0,00 €	0,00 €	83 600,00 €	0,00%	
Sous-Total Mesure 431	750 000,00 €	330 000,00 €	45 968,39 €	21 395,71 €	284 031,61 €	13,93%	46,54%
TOTAL GÉNÉRAL	3 644 245,00 €	1 603 468,00 €	301 445,82 €	91 973,79 €	1 302 022,18 €	18,80%	30,51%

5. Proposition de révision de la stratégie Leader et de la maquette financière

Béatrice Minois rend compte d'une réunion avec les services de la DRAAF et de la DDT 89 qui visait à faire le point sur l'avancement du programme Leader 2007-2013 et sur les perspectives. Le taux de consommation de crédits Leader en Région Bourgogne en général et en Puisaye-Forterre est inférieur aux prévisions. Afin d'optimiser la consommation de crédits, il est proposé au comité de programmation :

- D'élargir la tranche d'âge ciblée dans le programme Leader à la petite enfance. En effet, des besoins en termes d'équipement et de formation sont identifiés ;
- De lever l'obligation de mutualisation des équipements sportifs à plusieurs disciplines ;
- De relever le montant de l'enveloppe cantonale pour les collectivités de 90 000 à 150 000 €.

Le comité de programmation valide ses propositions.

La maquette du programme Leader sera revue dans ce sens et sera proposée lors du prochain comité de programmation.

Fait à Saint-Fargeau,
Le 25 janvier 2012,

Jean-Charles LORIOUX,
Président du GAL de Puisaye-Forterre

